

APRÈS ART. 23

N° 1970

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1970

présenté par  
M. Le Fur

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.